



COMMUNIQUÉ DIOCÈSE DE SAINT-DIÉ

À Épinal, le samedi 9 mai 2020

ÉPIDÉMIE DU COVID-19

***Mesures à appliquer pour le déconfinement progressif du lundi 11 mai
et calendrier des prochaines activités diocésaines.***

Aux prêtres, aux diacres et aux fidèles du diocèse

En raison de la sortie progressive du confinement sanitaire, je vous demande d'appliquer les dispositions suivantes à compter de ce lundi 11 mai, et vous adresse le calendrier des prochaines activités diocésaines.

- 1. Les rassemblements de plus de dix personnes demeurent interdits** jusqu'au moins le 2 juin. Par conséquent,
 - les **messes dominicales** ouvertes aux fidèles restent suspendues ;
 - la célébration des **baptêmes** et des **mariages** est possible, dans le respect des règles sanitaires et la limite de dix personnes ;
 - la célébration des **obsèques** est possible, y compris dans les églises, dans le respect des règles sanitaires et la limite de vingt personnes.
- 2.** Là où cela est possible, les **églises seront maintenues ouvertes**, pour favoriser la prière personnelle et les visites au Saint-Sacrement. Dans ce cas, les bénitiers doivent rester vides et les portes être si possible gardées ouvertes.
- 3.** Les personnes de **plus de 65 ans** et les **personnes vulnérables** sont invitées par les autorités sanitaires à respecter les mesures de confinement – et dans tous les cas à faire preuve de la plus grande prudence (limitation des contacts et sorties). Ce doit être en particulier le cas dans nos activités pastorales.
- 4.** Toutes les **activités pastorales** doivent se dérouler dans le strict respect des règles sanitaires. Il convient donc de privilégier le **travail à distance** et de limiter au strict nécessaire les réunions – toujours dans la limite de dix personnes et dans un espace suffisant pour maintenir la distance.
- 5.** Les directives gouvernementales concernant les activités à destination des enfants et jeunes mineurs sont aujourd'hui très restrictives. Pour le **catéchisme** et l'**aumônerie scolaire**, des critères de reprise de l'activité seront communiqués ultérieurement. Dans l'attente, il importe de maintenir le lien avec les enfants et leurs familles. Le service diocésain de la catéchèse propose des éléments de discernement ainsi que d'autres propositions pastorales adaptées à la situation actuelle.

6. Les lieux d'**accueil du public** (maisons diocésaine ou paroissiales, etc.) ne pourront rouvrir qu'une fois garanti le respect des règles sanitaires rappelées par le protocole diocésain. La Maison diocésaine rouvrira progressivement au public à compter du lundi 18 mai.

7. La campagne du **denier de l'Église** prend une importance particulière cette année, étant donné la baisse drastique de nos ressources pendant les deux mois de confinement. Les tracts seront prochainement mis à disposition des paroisses à l'église Notre-Dame en vue de leur distribution. La préfecture a été contactée à ce sujet, et il n'y a pas lieu de prévoir de consignes sanitaires supplémentaires pour cette distribution.

Voici le **calendrier diocésain** pour les semaines et mois à venir, sous réserve bien sûr de l'évolution de la situation sanitaire :

- **Jeudi 21 mai** : retransmission de la messe de l'Ascension présidée par l'évêque à la cathédrale (10h30)
- **Jeudi 28 mai** : retransmission de la messe chrismale présidée par l'évêque à la cathédrale (18h)
- **Dimanche 31 mai** : retransmission de la messe de Pentecôte présidée par l'évêque à la cathédrale (10h30)
- **Mercredi 17 juin** : journée des laïcs en mission ecclésiale
- **12-18 juillet** : pèlerinage à domicile, Lourdes au cœur des Vosges
- **Samedi 12 septembre** : pèlerinage à Sion
- **Samedi 19 septembre** : ordinations presbytérales
- **Samedi 26 et lundi 28 septembre** : journées diocésaines de rentrée
- **Dimanche 27 septembre** : clôture de l'année johannique
- **Semaine du 26 au 30 octobre** : retraite sacerdotale et diaconale diocésaine

Que l'Esprit-Saint nous éclaire pour faire de cette période fortement contrainte un temps favorable à l'annonce de l'Évangile du salut !

En fidèle communion,

+ Didier BERTHET
Évêque de Saint-Dié